

Lettre des Etats-Généraux au Pr. d'Orange.

Brief van de Staten-Generaal aan den Pr. van Oranje.

(Ex imagine harum Litterarum, illo tempore scripta, quae adest in Tabulis Regni.)

MONSIEUR!

Ayans ce matin par le rapport du Sr. de Maroilles entendu, que par le benefice et intervention de l'auctorité de Son Alteze avons obtenu la delivrance de noz prisonniers, estans presentement les Sr. d'Egmont et de Capres en Liège, où ilz printrent la route pour le plus seur chemin, et sont arrivés le VI^{me} à cinq heures après midy pour y faire leur Pasques, le Sr. de Goignies et autres à Louvain et aultrepart: n'avons voulu laisser d'en advertir vostre Excellence, et mesmement qu'il ne reste qu'à nous que les Espaignolz ne se partent. L'inconvenient est, qu'à très grande difficulté avons peu recouvrer les lettres de change pour les III^{ms} florins que se doibvent furnir à Gennes endedens deux mois. Et que pis est, quant les avons recouvré pour la pluspart et que quelques marchans ont requis avoir l'obligation particulière d'aucuns Estatz et Provinces, quelques ungs s'en sont excusez, disans n'estre authorisez de ce faire et ainsy convient attendre l'assemblée de leurs Estatz, de telle longueur et peril, que vostre Excellence peut considerer. Nous escripvons ausdictz marchans, de se vouloir con-

tenter de l'obligation particuliere endedans la Penthecoste. Mais pardessus tout cela tombons court de LIIII^m florins qu'avons requis à Son Alteze vouloir accepter en argent comptant pardecha, endedens la Penthecoste, ni sçavons si Elle le pourra faire. Voila les termes, esquelz nous nous retrouvons à nostre tres grand regret; tant y a que ne pouvons à la verité culper sa dicte Alteze ny les Espaignolz qu'ilz soyent en aulcune faulte de tout ce qu'esté promis de leur part. Dont a semblé bon d'avertir vostre Excellence, afin qu'Elle n'en soit aultrement informée. Nous esperons que Son Alteze trouvera quelque moyen de s'accommoder en ce que dessus, selon que l'avons trouvé jusques ores bien affectionné, de quoy ne fauldront advertir vostre Excellence et de ce que se passera pardecha, selon le desir qu'avons de continuer et avoir avecq Icelle toute fidelle et mutuele correspondance à l'entier entretienement de nos traictez et pacifications.

Monseigneur! Nos deues recommandations à la bonne grace de vostre Excellence premises, prions Dieu, donner à Icelle très heureuse et longue vie. De Bruxelles le VIII^{me} d'Aprvil 1577.

De vostre Excellence,

Très affectionnez en service, les Estatz
Generaulx des Pays-Bas.

A Monseigneur
Monst. le Prince d'Orange etc.

O o o